



Comment voter – Élections Communales mars 2025

1. Principe essentiel :

Les sièges sont attribués en fonction du **nombre de suffrages de liste (19 suffrage pour chaque liste à Perly-Certoux)**, et non des voix individuelles.

2. Modes de scrutin :

- **Compact** : Aucun ajout ni biffage. Avantageux pour la liste, car elle conserve tous les suffrages.
- **Latoisage** : Les noms biffés réduisent les voix **individuelles**, mais les suffrages de liste restent pleins → [on peut biffer ses ennemis](#)
- **Panachage** : Ajout et biffage de noms. Cela diminue les suffrages de la liste d'origine et favorise les autres listes → [on n'ajoute pas ses amis !](#)
- **Liste neutre (sans nom de liste)** : Chaque nom reçoit une voix et un suffrage pour sa liste.
- **Liste neutre (avec nom de liste)** : La liste citée reçoit 19 suffrages diminuée du nombre d'ajouts de candidat(e)s d'autres listes et une voix pour chaque nom.

3. Conclusion :

Voter compact est la stratégie la plus efficace pour faire élire un maximum de candidats d'une même liste.

Pour plus d'information, c'est par ici... (lien sur le document)